

# Icogne Energie: bon exercice

**HYDROÉLECTRICITÉ:** Icogne Energie SA a produit davantage d'énergie que prévu durant le premier exercice.

Souvenez-vous: c'était il y a un peu plus d'une année, après des essais convaincants et des travaux contraignants, terminés sans le moindre retard, l'usine hydroélectrique d'Icogne Energie SA était déclarée opérationnelle et entrain officiellement en fonction.

La société turbine les eaux du trop-plein du Lac d'Icogne situé à Crans-Montana, à 1415 mètres d'altitude, pour les amener – par une conduite forcée – à la centrale implantée au bassin de Croix, 500 mètres plus bas. Avec, pour objectif avoué de ses actionnaires (83% Commune d'Icogne, 10% Energie Sion-Région et 7% Commune de Lens) la volonté

de produire 4,5 millions de kWh par année. Coûts des investissements, bâtiment d'exploitation et équipements électromécaniques compris: 4,5 millions.

Sur le plan financier, cette centrale s'est rapidement révélée rentable. Au 31 décembre 2012, le total du bilan s'élevait à 5,05 millions de francs pour une fortune nette – après report du résultat de l'exercice – de 33'000 francs. L'ouverture de l'usine étant intervenue le 5 mai, ces chiffres ne concernaient donc que sept mois d'exploitation.

**«Nous avons eu raison d'exploiter ce créneau»**

Toujours au 31 décembre

2012, la production atteignait déjà 3,67 millions de kWh très précisément. «Sur cette base de calcul, et après de récentes prévisions fiables, on peut donc estimer que la production annuelle sera de 5 millions de kWh, soit un demi-million de plus qu'espéré», se félicite Eric Kamerzin, président de la Commune d'Icogne et, accessoirement, d'Icogne Energie SA. Nous n'avons pas rencontré de problèmes majeurs durant cette première phase effective. Les compétences du bureau d'ingénieurs Cordonier et Rey à Sierre, associées à l'expérience de l'Electricité de la Lienne SA, société qui pilote la centrale depuis Saint-Léonard, nous ont donné entière satisfaction. Preuve que nous avons eu raison d'exploiter ce créneau». Pour «passer au palier supplémentaire et pour concrétiser des perspectives qui s'annoncent prometteuses», selon les termes de notre interlocuteur, et par rapport au droit d'eau intercommunal, une nouvelle société indépendante a été constituée le 6 décembre 2012. ILCM Energie SA réunit les mêmes «acteurs» qu'Icogne Energie SA, mais avec les Communes de Chermignon et de Montana en plus. Une consolidation des structures qui illustre bien la volonté de développer le potentiel hydroélectrique de notre région.



Icogne Energie turbine les surplus des eaux du lac d'Icogne à Crans.